



de Services pour personnes épileptiques Trousse de découverte



À PROPOS DES CHIENS-GUIDES

Les Chiens-Guides de la Fondation des Lions du Canada permettent aux Canadiens vivant avec un handicap de naviguer dans leur monde avec confiance et indépendance, en leur fournissant gratuitement un Chien-Guide et en les soutenant dans leur cheminement ensemble. Située à Oakville, en Ontario, et disposant d'un centre d'élevage et de formation à Breslau (entre Kitchener et Guelph), notre école est la seule à former des Chiens-Guides dans sept programmes distincts.

De la reproduction à l'élevage et à la formation, en passant par les services de suivi à vie, la formation et le placement de chaque Chien-Guide nécessitent un investissement de 35 000 dollars. La Fondation s'appuie sur les dons pour fournir ces jumelages spéciaux et ne reçoit aucun financement gouvernemental. Chaque client accepté dans un programme est jumelé gratuitement à un Chien-Guide.

Les Chiens-Guides de la Fondation des Lions du Canada opèrent selon les normes les plus strictes depuis 40 ans. Nous sommes un membre fondateur de l'Association canadienne des écoles de Chiens-Guides et d'assistance et un membre pleinement accrédité de l'International Guide Dog Federation, d'Assistance Dogs International et d'Imagine Canada.

Nous nous engageons à favoriser un environnement inclusif et diversifié qui valorise et respecte les perspectives, les antécédents et les expériences uniques de toutes nos parties prenantes. Nous nous engageons à offrir des chances égales, à promouvoir l'équité et à éliminer la discrimination dans tous les aspects de nos interactions.

Nous avons mis en relation plus de 3 000 clients avec des Chiens-Guides dans tout le pays.

À PROPOS DU PROGRAMME

Nos Chiens-Guides de Réponse à la crise épileptique sont formés pour aider les personnes souffrant d'épilepsie réfractaire à accomplir des tâches spécifiques. Nos chiens doivent maintenir le plus haut niveau d'obéissance comportementale et aider leurs clients à gérer leur épilepsie.

Les tâches spécialisées pour lesquelles chaque Chiens-Guides de Réponse à la crise épileptique est formé sont les suivantes :

- Réponse aux crises : Le chien peut réagir à un mouvement physique constant d'une crise en aboyant continuellement jusqu'à l'arrivée des secours.
- Aide : Le chien aboie continuellement pour demander de l'aide lorsqu'on le lui demande ou lorsque le client tombe au sol.
- Rapporter : Le chien peut aller chercher une trousse médicale et un objet d'usage courant comme un téléphone.
- Aller chercher : Le chien peut aller chercher quelqu'un à domicile.
- Visite : Le chien peut apporter du réconfort pendant la période de récupération après une crise en posant sa tête sur les genoux de son maître.



À PROPOS DE NOS CHIENS

Chez les Chiens-Guides, nous avons établi notre propre Programme d'élevage qui comprend les races suivantes :

- Labrador Retriever
- Golden Retriever
- Labrador Retriever X Golden Retriever
- Caniche standard - réservé aux clients souffrant d'allergies aux poils de chiens.



Avant que les chiens ne soient mis en contact avec des clients, les procédures sanitaires suivantes sont effectuées pour s'assurer que chaque chien est apte à vivre en tant que chien-guide :

- Radiographie des hanches et des coudes
- Les yeux sont examinés par un ophtalmologiste.
- Les mâles sont castrés
- Les femelles sont stérilisées.
- Examen de bien-être

Tous nos chiots sont élevés par des familles d'accueil bénévoles jusqu'à l'âge de 10 à 14 mois environ, après quoi ils retournent à notre centre d'élevage d'Oakville. Une fois que nous avons déterminé le programme qui convient le mieux à un chien, celui-ci entre en formation avancée pour une durée de 4 à 6 mois. L'entraînement se concentre sur des compétences spéciales destinées à accroître la confiance et l'indépendance quotidienne du client avec lequel le chien est jumelé. Les compétences sont propres à chaque programme. Les chiens sont évalués tout au long de la formation afin de s'assurer qu'ils ont atteint un certain niveau avant d'être jumelés à un client. Les chiens sont âgés d'environ 2 ans lorsqu'ils sont jumelés à un candidat accepté et qu'ils sont placés en formation d'équipe.

Tous nos Chiens-Guides sont des ambassadeurs de l'organisation, et leur bien-être physique, émotionnel et mental doit donc être maintenu pour qu'ils puissent continuer à travailler. Si l'on estime que le Chien-Guide n'est pas soigné ou utilisé aux fins prévues, le personnel interviendra et déterminera le meilleur plan d'action pour le Chien-Guide et le client.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Être âgé de 14 ans ou plus
- Un diagnostic médical d'épilepsie réfractaire (pas bien contrôlée par des médicaments)
- Au moins deux ans depuis le diagnostic d'épilepsie
- La personne doit avoir au moins une crise d'épilepsie par période de 12 mois, accompagnée de mouvements physiques caractéristiques, qui ne surviennent pas pendant le sommeil. Les CGFLC ne considère pas les crises d'absence (Petit-Mal) comme des crises admissibles, car il n'y a généralement pas de manifestation physique indiquant aux chiens qu'ils doivent réagir.
- Le candidat doit être disposé à fournir un registre de ses crises dans le cadre de la procédure de candidature.
- Les candidats doivent être le principal maître du chien-guide et assumer la responsabilité du dressage, des soins, de l'exécution des tâches, de la gestion du comportement et des besoins en matière de santé du chien. Bien qu'il soit possible d'avoir recours à l'aide d'un tiers pendant la formation et tout au long de la vie professionnelle du chien, cette aide doit rester minimale.
- Le chien doit résider dans une maison sans fumée et jugée sûre.
- L'indépendance avec un chien-guide est définie comme la capacité accrue d'une personne jumelée à un chien-guide à effectuer des tâches quotidiennes et à naviguer dans son environnement en toute sécurité, en dépendant moins des autres pour un soutien physique et émotionnel.
- Ne pas avoir d'autre chien à la maison (peut avoir d'autres animaux)
- Citoyen canadien ou résident permanent du Canada.
- Ne pas avoir été condamné pour cruauté, abus ou négligence à l'égard d'animaux ou d'êtres humains, pour crime contre l'humanité ou pour violence à l'égard d'animaux ou d'êtres humains.

ENGAGEMENT, RESPONSABILITÉS ET ATTENTES

- Le client (ou, dans le cas d'un mineur, un parent ou un tuteur) doit être disposé à suivre une formation sur place et être physiquement et cognitivement capable de participer au processus de formation sur place, jusqu'à 17 jours consécutifs.
- Une personne de soutien désignée doit participer au programme de formation en centre pendant une durée maximale de 17 jours consécutifs. Cette personne joue un rôle essentiel dans le bien-être physique et émotionnel du client tout au long du programme, en lui apportant une aide quotidienne pour garantir son confort, sa sécurité et sa stabilité. Le soutien d'une tierce personne est un facteur important pour la réussite durable du client à domicile. La personne de soutien est également appelée à jouer un rôle actif dans la transition et l'intégration du nouveau chien-guide. Cela implique d'aider le client à établir des routines régulières, à renforcer les compétences acquises et à garantir une période d'adaptation harmonieuse et réussie tant pour le client que pour le chien.
- Il n'y a pas de frais liés à la candidature et à la formation de votre Chien- Guide. Toutefois, si vous êtes accepté, une fois que vous avez obtenu votre diplôme, vous devenez responsable de tous les coûts liés à la garde de votre Chien-Guide.
- Les clients sont tenus de rester en contact avec le personnel des CGFLC et de soumettre tous les rapports vétérinaires pendant toute la durée de vie de leur Chien-Guide. Les rapports de poids sont exigés tous les six mois et les rapports vétérinaires sont exigés une fois par an.
- Les clients sont responsables de la mise à jour de leurs coordonnées (adresse, numéro de téléphone et courriel) auprès des Chiens-Guides.
- Les Chiens-Guides contacteront chaque client une fois par mois pendant les six premiers mois suivant leur retour à la maison pour leur apporter un soutien, puis une fois par an après la première année, pendant toute la durée de la carrière du Chien-Guide. La communication peut se faire par courrier électronique, par téléphone, par vidéo ou par des visites en personne.
- Le client est responsable du maintien des compétences de son Chien- Guide et doit continuellement travailler l'obéissance et les compétences de son chien.
- Si cet engagement n'est pas respecté, les Chiens-Guides contacteront le client pour discuter de la manière dont le problème peut être résolu.
- Les candidats ont le droit de quitter le processus à tout moment pour quelque raison que ce soit après en avoir informé la Fondation des Lions du Canada Chiens-Guides.
- Les candidats ne sont pas tenus d'entreprendre des activités de relations publiques ou de collecte de fonds.

PHASES DU CHEMINEMENT

Étape 1 : Découverte

Vous êtes ici! Renseignez-vous le plus possible sur le programme afin de vous assurer que vous répondez aux critères de qualification et que vous êtes en mesure de respecter l'engagement, les responsabilités et les attentes liés au jumelage avec un Chien-Guide. La candidature est un processus intensif et émotionnel auquel vous devrez participer si vous souhaitez aller de l'avant. Il est important de comprendre tout ce que vous pouvez avant de prendre cette décision importante.

Étape 2 : Manifestation d'intérêt

à certains moments, nous aurons de la place sur nos listes d'attente et nous commencerons à inviter des personnes à entamer le processus de candidature. À ce stade, vous nous en direz un peu plus sur vous en remplissant notre questionnaire de manifestation d'intérêt. Si vous répondez aux exigences de base du programme, nous organiserons un entretien téléphonique pour discuter de votre manifestation d'intérêt, poursuivre le processus de découverte et nous aider à comprendre si nous sommes en mesure d'avancer dans le processus. Si nous recevons plus de manifestations d'intérêt que de places disponibles sur notre liste d'attente, nous en sélectionnerons un nombre limité au hasard et ne traiterons que ces manifestations d'intérêt. Les personnes qui n'auront pas été sélectionnées devront attendre la prochaine réouverture des manifestations d'intérêt pour se porter à nouveau candidates.

Étape 3 : Demande

Si nous déterminons que vous répondez aux critères de qualification de notre programme et que vous pensez être en mesure de respecter l'engagement, les responsabilités et les attentes liés au jumelage avec un Chien-Guide, il vous sera demandé de remplir un formulaire de demande détaillé. À cette occasion, nous vous demanderons de nous fournir des informations complémentaires auprès de vos prestataires de soins de santé. Nous programmerons également une visite à domicile pour vous rencontrer en personne, afin d'en savoir plus sur votre vie quotidienne et de voir où le Chien-Guide résiderait. Une fois que nous aurons recueilli toutes ces informations, elles seront soumises à notre comité d'acceptation, qui déterminera si nous sommes en mesure de vous proposer un chien qui améliorera votre qualité de vie, compte tenu de la formation que reçoit un Chien-Guide. Nous tiendrons compte des avantages que le Chien-Guide apportera à votre vie, de votre capacité à vous occuper d'un Chien-Guide sur le plan émotionnel et physique, et de votre compréhension de l'engagement qu'exige un Chien-Guide.

Étape 4 : Jumelage entre le chien et le client

Si vous êtes accepté dans un programme, nous identifierons un chien correspondant à vos besoins spécifiques. Une fois cette étape franchie, nous vous en informerons et commencerons à prendre les dispositions nécessaires pour que vous puissiez participer à la formation de l'équipe.

Étape 5: Formation sur place

Vous serez notre invité pendant que nous vous formerons à travailler avec le Chien-Guide avec lequel vous avez été jumelé. Vous resterez avec nous dans nos locaux d'Oakville, en Ontario, pendant un maximum de trois semaines de cours. Vous suivrez les cours avec d'autres personnes qui ont également été jumelées à un Chien-Guide. Pendant cette période, nous vous fournirons tous les repas et nous prendrons en charge les frais de déplacement pour vous permettre de venir à Oakville. La formation est intensive - vos journées seront remplies d'apprentissage en classe, de manipulation de chiens, d'excursions et de nombreuses discussions.

Étape 6 : Soutien continu

Nous resterons en contact avec vous pendant toute la durée de vie du chien pour nous assurer que vous bénéficiez de tout le soutien dont vous avez besoin et que le chien conserve ses compétences et sa bonne santé. Vous aurez toujours accès à des formateurs compétents si vous avez besoin d'aide ou de conseils concernant votre Chien-Guide.

Dans l'ensemble, le cheminement entre la découverte et l'obtention d'un Chien-Guide peut durer jusqu'à deux ans. Toutes les personnes qui entament ce cheminement ne recevront pas un Chien-Guide. Il est de notre responsabilité de confier les Chiens-Guides à des personnes qui en tireront le plus grand bénéfice et qui peuvent s'engager à maintenir les compétences et la bonne santé du Chien-Guide pendant toute sa carrière.



Dernière mise à jour en Mai 2026. Sujet à changement à la discrétion des Chiens-Guides de la Fondation des Lions du Canada.

Chiens-Guides de la Fondation des Lions du Canada

Vision Canine • d'assistance à l'audition • pour enfants autistes • de Services pour personnes épileptiques • pour personnes diabète • de soutien pour agences

